

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-huit janvier deux mille vingt-deux à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 32
DATE DE LA CONVOCATION	21/01/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/02/2022

OBJET :**Subventions à divers associations et organismes N° 2/2022 - Domaine sportif****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , M. Cédryc AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSEYRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Catherine ASSO procuration à Mme Françoise DUSSEYRE, Mme Solène FOREST procuration à M. Joël REYNIER, Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Cédryc AUGUSTE, Mme Mélissa FOULQUE procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, M. Eric GARCIN procuration à Mme Isabelle DAVID, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, Mme Marie-José ALLEMAND procuration à M. Michel BILLAUD

Absent(s) :

M. Christophe PIERREL, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Sabrina CAL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine sportif, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 19 janvier 2022.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

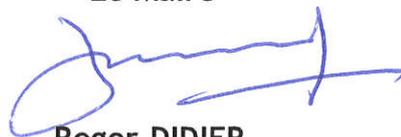
Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 39

- SANS PARTICIPATION : 2

Mme Marie-José ALLEMAND, M. Michel BILLAUD

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : - 4 FEV. 2022

Affiché ou publié le : - 4 FEV. 2022

SUBVENTIONS N° 2/2022

Domaine d'activité : SPORTIF

C.M. du 28/01/2022

ASSOCIATION	Activité de l'Association	Objet de la Demande	Montant de la demande 2022	Subvention accordée 2022	Total des subventions accordées 2022	Total des subventions accordées 2021
1 Comité Départemental de Tennis	Pratique du tennis	Tournoi Open BNP PARIBAS 05 (sous réserve de la réalisation de l'évènement)	1 980,00	1 980,00	1 980,00	0,00
2 Raid VTT	Pratique du raid en VTT	18ème édition du Raid VTT les Chemins du Soleil (sous réserve de la réalisation de l'évènement)	3 500,00	3 500,00	3 500,00	0,00
3 Ski Club Gap Bayard (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique du ski de fond	Organisation de la 5ème Samse Nationale Tour de ski de fond les 18 et 19 février 2022 (sous réserve de la réalisation de l'évènement)	1 500,00	1 500,00	12 075,00	10 575,00

ASSOCIATION	Activité de l'Association	Objet de la Demande	Montant de la demande 2022	Subvention accordée 2022	Total des subventions accordées 2022	Total des subventions accordées 2021
ASPTT Gap section Ski (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique du ski alpin (compétition et loisir)	Organisation de la coupe de bronze du circuit régional le 23 mars 2022 à Orcières (sous réserve de la réalisation de l'évènement)	1 000,00	1 000,00	1 000,00	9 778,00
Gap Hand Ball (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021 Avenant n° 1 voté au CM du 28/01/22)	Pratique du Handball	Subvention de fonctionnement	5 000,00	5 000,00	52 250,00	52 250,00
TOTAL			12 980,00€			

4

5

Nombre de subventions votées :

5